

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

Limoges, le 30 septembre 2018

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

L'inspecteur d'académie
Inspecteur pédagogique régional
d'éducation musicale

à

Madame ou Monsieur
le professeur d'éducation musicale
s/c de Madame ou Monsieur le chef d'établissement

Service
Secrétariat des IA-IPR

Objet : Lettre de rentrée

Affaire suivie par
François DUPOUX
Références

Une fois n'est pas coutume ! Cette année j'ai volontairement différé l'envoi de cette « lettre de rentrée » afin qu'elle contienne le plus d'éléments possible propices à vous guider. Néanmoins, je ne prétends pas pouvoir encore répondre à toutes vos interrogations, concernant les évolutions de notre discipline propulsée depuis quelques mois sous les feux de la rampe.

Téléphone
05 55 11 43 29
Télécopie

Assurément, vous ne laisserez pas passer cette occasion de valoriser le courage et le dynamisme qui vous caractérisent. En suscitant curiosité et réflexion, je voudrais que ces quelques lignes accompagnent une appropriation renouvelée du sens de notre action.

Mél
francois.dupoux@ac-
limoges.fr
Site internet
<http://www.ac-limoges.fr>

L'enseignement n'est pas pétri de recettes, de routine et d'individualisme mais plutôt de remise en question, d'innovation, d'intuition, d'ouverture... c'est ensemble que nous devons avancer.

Rectorat
adresse postale
13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

Cette année, l'espace de questionnement et de réflexion que je vous propose d'investir portera en particulier sur les axes suivants :

- l'individualisation au sein des pratiques pédagogiques ;
- la posture de l'enseignant et la communication en classe ;
- l'évaluation « comment rendre compte et se rendre compte » ;
- la scénarisation du cours ;
- la qualité et le sens artistiques des productions d'élèves.

Avant d'attirer votre attention dans les lignes qui suivent sur des points qui auront une importance particulière, je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue dans notre Académie à nos nouveaux collègues :

François CORS (collège d'Égletons),
Barbara GARMYN (collège de Nexon),
Mariam HUNTZBUCHLER (collège de St Léonard),
Virginie LAMEYRE (collège de Bellac).

Sans nul doute, ils auront l'occasion d'apprécier votre accueil nourri des valeurs que nous avons à cœur de développer dans l'académie : travail collectif, mutualisation, communication échanges...



LA FORMATION (P.A.F.)

ATTENTION : les inscriptions aux actions à candidatures individuelles sont closes. Un message de rappel vous a été néanmoins adressé il y a quelques jours et il est toujours possible pour quelques retardataires de s'y inscrire en m'adressant directement la demande : ne tardez pas trop...

A consulter sur le site académique :

<http://www.ac-limoges.fr/cid80491/formation-des-personnels-enseignants-d-education-et-d-orientation-dafpen.html>

Éducation musicale : page 23 et suivantes...

Inscriptions : <https://portail.ac-limoges.fr/arena>

Il n'est pas interdit de consulter aussi les pages autres que celle de l'éducation musicale, c'est même vivement recommandé !

LE PLAN CHORALE

Les textes :

- circulaire n° 2016-201 du 13-12-2016- NOR [MENE1636914C](#)

- arrêté du 17-7-2018

- vadémécum « La chorale à l'école, au collège et au lycée »

<http://eduscol.education.fr/cid130767/la-chorale-a-l-ecole-au-college-et-au-lycee.html>

Si ces textes feront l'objet d'une présentation détaillée lors de nos journées départementales annuelles (décembre), vous serez destinataires d'éléments de clarification de certains points à éclaircir. Une note devrait être également destinée aux chefs d'établissement.

FESTIVAL ACADÉMIQUE ET ACTION CULTURELLE

Festival choral

Les 14 et 15 juin derniers, au Zénith de Limoges les élèves de 45 établissements sont venus couronner deux années de travail par deux concerts magnifiques autour de l'univers artistique de Cali. Ce projet d'envergure académique est venu illustrer les propos ministériels en faveur des pratiques musicales collectives et du chant choral notamment.

Vous pourrez revivre ces moments « magiques » à l'adresse suivante :

<https://www.facebook.com/1800coeursdebout/>

Que les élèves, leurs professeurs et leur équipe soient vivement félicités et remerciés.

Le Festival Choral de l'Académie de Limoges n'en poursuit pas moins sa mission en vous proposant un programme de manifestations artistiques musicales cette année. Le recensement est en cours et je vous remercie d'aider les coordonnateurs départementaux dans cette tâche.

Je tiens à encourager dès à présent les élèves dans leur engagement et à vous remercier de croire au talent de cette jeunesse qui vous est confiée ; c'est ainsi qu'ensemble, vous continuerez d'élargir l'horizon d'une véritable ambition.

J'aurai à vous le redire : **c'est durant cette année scolaire 2018-2019 qu'il faut déjà envisager dans les grandes lignes vos projets pour l'année 2019-2020 !**

En effet, la connaissance et la valorisation de vos projets artistiques, dont font partie intégrante vos réalisations, ne peut se faire à l'échelon académique que par le canal de **l'appel à projet de la DAAC** (date limite : fin mai de chaque année).



COORDONNATEURS DÉPARTEMENTAUX

Consulter le tableau en dernière page

Ils sont missionnés entre autres pour vous aider dans les démarches nécessaires et dans la réalisation de vos projets.

Partenariats culturels

Beaucoup d'entre vous sont aujourd'hui convaincus de l'enrichissement que peut procurer le travail avec un partenaire artistique ; cela ne leur ayant pas échappé, les deux ministères de l'éducation nationale et de la culture s'attachent à développer activement ces pratiques.

Si la proximité est un élément qui permet d'inscrire l'action de l'école au sein d'un territoire, la diversité ne doit pas en souffrir au risque de voir le partenariat se ritualiser (les mêmes élèves, du même établissement, avec le même partenaire...). Le forum organisé le 2 février dernier en permettant un contact direct, aura été, espérons-le, un levier de découverte, de diversification et par là, d'intensification des pratiques partenariales.

Un panorama actualisé des offres en matière de partenariat vous est accessible néanmoins, sur la page musique du site académique
<http://pedagogie.ac-limoges.fr/musique/spip.php?article71>.

RESEAU « MUSIQUE » Education musicale et nouvelles technologies

Passablement parasitées par diverses contraintes (réforme du collège, projet académique...), nos réunions de travail de proximité devraient reprendre un rythme plus régulier sous la houlette du groupe des « animateurs » constitués depuis l'an dernier en ERR (Équipe de Recherche et de Réflexion). Je tiens ici à les remercier vivement de la qualité du travail accompli et de leur investissement.

Les objectifs seront cette année centrés sur l'individualisation des pratiques et sur la scénarisation du cours notamment.

CONCOURS

Cette année, les professeurs non-titulaires bénéficieront d'une formation et d'un accompagnement spécifique à leur développement professionnel.

(CAPES divers, agrégation ...) : vous obtiendrez tous renseignements utiles (épreuves, programmes, inscriptions...) sur le site académique et sur :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

<http://eduscol.education.fr/musique/index.htm>

Pour tout renseignement complémentaire sur les inscriptions vous pouvez consulter :

- La D.E.C. (division des examens et concours du rectorat) : 05 55 11 41 29



LYCEES & BACCALAUREAT

Lycées

L'excellent travail et l'engagement des professeurs ayant en responsabilité l'enseignement de la musique au niveau du lycée ont permis aux effectifs de se maintenir, voire même d'augmenter sensiblement dans certains établissements.

Ainsi, malgré la pression budgétaire sur les options, les proviseurs ont fait le nécessaire pour les maintenir ; qu'ils soient remerciés de cette juste reconnaissance.

Qu'advient-il des options dans la nouvelle architecture du lycée ? Elles ne disparaissent pas et dans l'académie de Limoges il y a espoir de les voir conservées et officialisées.

Afin de faire croître et embellir encore cette entreprise, n'hésitez pas (je m'adresse à tous !) à faire appel aux lycéens proches de votre collège, à l'occasion de projets, d'actions ponctuelles, de spectacles, etc... Il est important que les collégiens (les élèves de 3^{ème} notamment) puissent rencontrer leurs aînés qui continuent de s'épanouir au lycée dans une pratique artistique qui les motive !

Baccalauréat

Programme limitatif de la session 2019

Il est disponible à l'adresse suivante :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=126976

Bonne année scolaire à tous,

François DUPOUX
Inspecteur d'Académie,
Inspecteur Pédagogique Régional
Éducation musicale et chant choral



Les « bonnes adresses » de l'Éducation musicale en Limousin

<i>Fonction-Mission</i>	<i>NOM</i>	<i>Prénom</i>	<i>Mél</i>	<i>Téléphone</i>
<i>IA-IPR</i>	<i>DUPOUX</i>	<i>François</i>	<i>francois.dupoux@ac-limoges.fr</i>	<i>05 55 11 43 29</i>
<i>TICCE & nouvelles technologies</i> <i>Coordination académique lycées</i>	<i>MARSICK</i>	<i>Vincent</i>	<i>vincent.marsick@ac-limoges.fr</i>	
<i>Coordination départementale et accompagnement FCA collège – 87</i>	<i>HUMBERT</i>	<i>Julie</i>	<i>julie.lys@ac-limoges.fr</i>	
<i>Gestion académique du FCA et communication</i> <i>Suivi académique des partenariats culturels</i>	<i>RABAUD</i>	<i>Jérôme</i>	<i>jerome.rabaud@ac-limoges.fr</i>	
<i>Coordination départementale et accompagnement FCA collège – 19</i>	<i>HAISE</i>	<i>Clémentine</i>	<i>clementine.haise@ac-limoges.fr</i>	
<i>Suivi départemental des partenariats - 19</i>	<i>DUVERNET</i>	<i>Christophe</i>	<i>christophe.duvernet@ac-limoges.fr</i>	
<i>Suivi départemental des partenariats - 23</i>	<i>DELCOURT</i>	<i>Marion</i>	<i>marion.delcourt@ac-limoges.fr</i>	
<i>Coordination départementale et accompagnement FCA collège – 23</i>	<i>BLIN</i>	<i>Guillaume</i>	<i>guillaume.blin@ac-limoges.fr</i>	